

Projet pédagogique

2024-2027

PLOUENAN PROJET ÉDUCATIF EPAL

Nos valeurs éducatives

Créée en 1982, l'association EPAL défend des principes de démocratie, d'égalité des droits et devoirs, d'échanges, de réflexion et d'action partagées. Elle agit en complémentarité de la famille, ou des lieux éducatifs tels que l'école pour susciter et accompagner de nouvelles dynamiques de vie sociale. Elle accompagne l'apprentissage et la formation tout au long de la vie d'individus acteurs et responsables, dans une démarche de réciprocité.

Elle contribue ainsi à faire vivre la pédagogie de l'éducation populaire ouverte et accessible à tous. **Une volonté**

Le projet de l'association EPAL se fonde sur des valeurs humanistes.

EPAL entend donner la primauté à la personne, en faire la priorité de l'association. Elle prône l'épanouissement de la personne, le respect de l'autre et la liberté de chacun. Dans toutes les actions menées, elle veille à ce que chacun ait une place dans une démarche de responsabilité collective et dans un esprit de tolérance mutuelle.

EPAL entend permettre une ouverture à tous les publics, dans le sens de la pluralité de leur origine comme de leur condition. Elle respecte la diversité et favorise l'expression des différences, comme source d'enrichissement du projet commun et comme moteur d'une dynamique éducative.

Concernant l'accueil des enfants et adolescents en situation de handicap, l'association favorise une démarche prenant en compte les particularités et singularités du public, afin de leur garantir un accueil et un accompagnement répondant à leurs besoins.

L'Association souscrit au principe de laïcité, qui garantit une expression du pluralisme respectueux des droits de l'homme.

Des finalités

EPAL entend promouvoir ses valeurs éducatives et permettre au public accueilli de vivre un temps de vacances. L'association entend impliquer, dans tous les temps de la vie et par une démarche participative le public accueilli et son accompagnant.

EPAL entend respecter, au travers de ses différentes actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse (accueils de loisirs avec ou sans hébergement), les rythmes et les besoins de chacun ;

- Dans une démarche de co-éducation, l'association considère ces espaces-temps comme des lieux d'apprentissage du vivre ensemble.
- Dans une démarche de complémentarité de la cellule familiale, de l'enseignement scolaire ou socio éducative, l'Association favorise l'accompagnement vers l'autonomie ainsi que vers une attitude responsable, au travers des expériences vécues.

- Dans le cadre d'activités physiques et sportives, l'Association veille aux besoins psychologiques et physiologiques du public accueilli en respectant la réglementation en vigueur.
- Dans une démarche de « Bien-traitance », la sécurité morale, affective et physique de toute personne participant au projet est au centre des préoccupations de l'Association. Elle met en œuvre les moyens possibles et existants pour le garantir, dans les différentes étapes de chaque projet.

Une démarche

Pour chaque projet mené par l'Association, les professionnels permanents accompagnent **les équipes d'encadrement** (directeur, animateur, technicien) par des temps de formation, qui débutent par la présentation du projet éducatif, cadre de mise en place commun.

- Ces échanges participent à l'élaboration, par les équipes, du projet pédagogique qui définit les conditions et modalités de mise en œuvre de chaque séjour et action. Ce projet pédagogique est communiqué aux familles, représentants légaux et administrations de référence.
- Durant les séjours et actions, l'association dote les équipes d'outils de communication nécessaires afin de pallier toute situation.

Les enfants ou adolescents qui participent à nos séjours vivront un projet particulier au cours d'une période privilégiée. Nous nous donnons quelques objectifs :

- Se préparer à être un adulte-citoyen de demain, notamment par l'expérience de responsabilité
- Accroître la prise d'autonomie en donnant le droit d'expérimenter, en alternant les moments choisis et les moments imposés, en accompagnant dans l'acquisition de savoirs et de savoir-faire
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité au travers de la vie du groupe
- Favoriser l'épanouissement par la pratique d'activités diverses, la proposition de différents modes d'accueil, en respectant le rythme individuel, en valorisant la personnalité, les compétences et les qualités de chacun.

Pour permettre un épanouissement et son impact positif sur la vie de tous les jours, il est également important de garder le lien avec l'environnement des participants, notamment avec la famille. Nous le traduisons ainsi :

- L'Association met en place des temps de rencontre avant séjour, associant la famille, l'enfant et l'équipe d'animation du séjour auquel il est inscrit ;
- Un numéro de téléphone sur répondeur permet de garder un contact pendant le déroulement du séjour.
- Des temps d'échange, plus individualisés, sont possibles à la demande après le séjour, entre la famille et l'Association.

Par le dialogue et l'échange, les professionnels permanents de l'Association et les équipes d'animation « mettent au travail », de façon permanente et quotidienne, les finalités du projet éducatif. L'Association enrichit ses actions en développant la professionnalisation, le dialogue et l'échange d'expérience entre acteurs de projets partagés.

EPAL souhaite voir les familles et les participants adhérer à ce projet, axe principal d'organisation des temps de vacances.

Projet pédagogique

En réponse aux intentions éducatives, l'équipe d'animation œuvre pour :

l'accueil pour tous

- accueillir l'enfant : Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants et des jeunes accueillis. La directrice rencontre la famille afin de discuter de l'enfant. Cet échange se traduit par l'élaboration d'un dossier « projet d'accueil de l'enfant » et d'une proposition d'accueil faite à la famille. Nous rencontrons les parents pour les informer, pour leur présenter notre projet, les programmes d'animation.

- permettre à l'enfant de trouver sa place dans le groupe, de l'aider à faire des choix, de s'exprimer, de favoriser la prise de responsabilité. Le désir de chaque personne est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme. A chaque étape de son enfance ou de son adolescence, le jeune progresse davantage vers l'autonomie.

- Faire connaître les règles de vie. Notre travail consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace, et dans ses relations. La construction de ses repères est le préalable d'une acquisition d'une plus grande autonomie. Les règlements intérieurs, les plannings d'activités, les projets sont affichés

- Accompagner les jeunes dans des projets. Notre objectif est d'amener l'enfant à s'ouvrir vers l'extérieur. Partir en sortie ou en voyage, découvrir d'autres lieux ou villes, rencontrer d'autres jeunes, effectuer des opérations d'autofinancement afin de les rendre acteur d'un projet.....

- Proposer des temps d'écoute et instaurer des relations de confiance. L'ALSH est un lieu de rencontres, de discussions. Notre devoir est de considérer chaque jeune comme un individu à part entière. En effet, nous reconnaissons à chacun son histoire personnelle (histoire familiale, relations sociales, environnement) et nous tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun dans la mesure de nos moyens.

- Respecter les rythmes individuels de l'enfant : Les enfants peuvent donc profiter d'un temps de repos en début d'après-midi. Il est encore difficile pour certains jeunes enfants d'évoluer dans de grands groupes. L'enfant alterne sa journée avec des temps d'animation collectif et peut également avoir des temps de jeux-libres, des temps pour lui-même (temps de repli sur lui).

Le vivre ensemble

l'apprentissage de la vie en collectivité n'est pas inné et il se construit petit à petit. L'accueil de loisirs, c'est

vivre, jouer avec les autres, d'autres enfants, d'autres adultes, découvrir d'autres activités..... L'enfant est sans cesse en interaction avec l'autre (jeux collectifs, jeux d'opposition, chorégraphie en groupe, théâtre, projet collectif : photos, fresque, débat...). Dans ce cadre, l'équipe d'animation favorise les relations fondées sur le respect mutuel, la coopération, l'entraide, l'échange, l'écoute (donner son avis et écouter les autres), l'argumentation. Les animateurs notent parfois la difficulté pour plusieurs enfants d'accepter de partager l'activité avec tous. Côté d'autres enfants, c'est s'intégrer dans un phénomène de groupe, c'est apprendre la vie en collectivité, ses règles, ses devoirs et ses droits.

Une éducation partagée

Il s'agit de prendre en compte le temps global de l'enfant (la famille, l'école, l'extra et/ou péri-scolaire) et d'être dans une intention de co-éducation. La directrice est en lien avec la famille, l'école. Ensemble, il s'agit de répondre au mieux à l'épanouissement de l'enfant.

- Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles. Les échanges avec les familles sont réguliers.
- Pour garantir la mise en œuvre du projet pédagogique, l'équipe d'encadrement (directrice, animateurs) se réunit pour discuter du projet pédagogique, des enfants, des divers projets, et définissent ensemble le programme d'animation.
- définir le programme d'animation : L'activité est un puissant facteur de développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire. Le souhait est de faire découvrir le maximum d'activités pour qu'ensuite chaque enfant et adolescent puisse trouver celle(s) qui lui convienne. Il s'agit de favoriser l'éveil, la créativité, les rencontres, la vie avec les autres,Il importe donc de développer l'accès aux activités pour tous les enfants. L'activité du matin et de l'après-midi sont deux temps forts importants de la journée. L'animateur met en œuvre le programme d'animation défini en amont. Ce programme peut néanmoins évoluer au vu de la météo ou de l'actualité.

Objectifs 2024-2027

Pour aller plus loin !

Toujours dans une visée de co-éducation, l'équipe d'animation a souhaité mettre l'accent sur certaines intentions pédagogiques pour les prochaines années à venir, de 2024-2027. A partir d'un diagnostic établi auprès des publics, des comportements des enfants, nous avons identifié des difficultés chez certains enfants, notamment en ce qui concerne l'écoute, l'attention envers les autres, la concentration lors des consignes dans un jeu..

« Vivre ensemble » n'apparaît pas toujours facile pour des enfants confrontés à un monde de plus en plus « individualiste ». L'objectif est de leur apprendre les enjeux, les contraintes et les atouts de la vie de groupe. Pour ce faire, l'enfant doit avoir une bonne connaissance de son environnement et apprendre à se connaître lui-même. C'est à partir de là qu'il pourra s'investir de manière significative.

- Favoriser l'attention et améliorer sa posture dans un collectif
- Se découvrir
- Favoriser la prise d'initiatives

Bien sûr, ce module vient en complément des intentions pédagogiques notées ci-dessus

Favoriser l'attention et améliorer sa posture dans un collectif : Il s'agit de guider l'enfant pour qu'il soit attentif aux consignes, qu'il trouve sa place au sein du groupe comme les autres membres, en prenant en compte à la fois ses besoins personnels et ceux du groupe. L'écoute mutuelle entre les enfants et la conscience de sa posture lors des moments de regroupement, de jeux, à table ou autres sont essentielles. Nous devons accompagner l'enfant dans ce processus pour qu'il puisse prendre pleinement sa place.

Se découvrir : Se découvrir, évoluer et grandir implique d'apprendre à explorer ses besoins, ses désirs, ses atouts, ses faiblesses. L'équipe d'animation aspire à offrir à l'enfant l'opportunité de mieux comprendre ses propres aspirations.

Favoriser la prise d'initiatives : L'enfant est curieux et avide de plus d'autonomie. Seulement l'autonomie se construit progressivement. Pour ce faire, il est essentiel de l'accompagner dans la découverte de soi, de lui accorder notre confiance, et de favoriser sa capacité à prendre des initiatives.

Pour cela, l'équipe d'animation s'appuiera sur des outils pédagogiques.

Une journée en plusieurs temps



LE TEMPS LIBRE : L'enfant peut choisir de s'inscrire dans une activité de son choix. Il peut choisir ses partenaires de jeu. L'animateur est présent pour échanger, jouer, initier un atelier ou un jeu. Il peut s'écarter et les observer pour laisser les enfants jouer librement.

Temps : 7h30-9h30

LE TEMPS ANIMATION : L'animateur propose une séance d'animation à un groupe. Le collectif prime. L'objectif est de faire découvrir un panel d'activités aux enfants.

Temps : 9h30-11h30 et 14h30-16h30

LE TEMPS DE RESTAURATION : véritable temps éducatif, il s'agit de proposer un temps de partage de repas entre copains tout en prenant en compte l'intérêt du bien-manger.

Temps : 11h45-12h45

LE TEMPS DE RETOUR AU CALME : amener l'enfant à se reposer, à dormir si-besoin, à se centrer sur lui-même (se centrer sur ses émotions, sur ses besoins), à se tenir calmement

Temps : 13h-14h

LE TEMPS FAMILLE : C'est un temps de séparation momentanée avec la famille (le matin) ou de retrouvailles (*fin de journée*). *Il importe de faire le lien entre l'enfant et la famille.*

GROUPES D'ÂGES

4 groupes d'âges :

- les 3-4 ans
- les 5-7 ans
- les 7-10 ans
- les 10-13 ans

LA SORTIE

L'ACM est un lieu de découverte. Loin d'être une bulle fermée, il doit permettre aux enfants de s'ouvrir vers l'extérieur, d'aller à la rencontre de nouvelles personnes et d'activités. La sortie a lieu toutes les semaines et principalement le vendredi. L'idée est de découvrir un autre lieu que la commune, de partir en car avec les copains et copines sans les parents et de rencontrer d'autres enfants. C'est le moment pour découvrir une activité ou un contexte qu'ils ne connaissent pas bien, ou qu'ils revoient avec plaisir. La sortie est l'aboutissement d'une semaine. Le repas et le goûter sont prévus par l'alsh. Le pique-nique reste un moment fort convivial. Le transport est assuré par les Cars de L'élorrn (Landivisiau).

Pour rester garant de leur sécurité, il nous faut respecter quelques obligations réglementaires et de sécurité.

1. Une sortie doit toujours faire l'objet d'une préparation

- un référent est nommé par groupe.
 - Une trousse à pharmacie doit être prise avant chaque sortie.
- Le lieu de destination, le trajet, les heures de départ et de retour sont définis à l'avance.
- Le directeur a connaissance du n° de portable de chaque référent. Chaque référent dispose d'un moyen de communication.
- Chaque référent dispose d'un listing des enfants.
- Une attention doit être portée, via la fiche sanitaire, aux éventuelles contre-indications à la pratique d'activités.
- Une attention doit être portée à la tenue vestimentaire des enfants : casquettes si soleil, chaussettes dans les chaussures si marche, etc...ainsi qu'au port de lunettes (garder les lunettes en votre possession si l'enfant souhaite les enlever)

2. Une sortie doit toujours être anticipée

- Chaque sortie doit faire l'objet d'une communication aux parents. Les familles sont informées par le programme d'animation.
- Chaque sortie doit faire l'objet d'une présentation aux animateurs. Les consignes de sécurité concernant les éventuels déplacements doivent être listées avec eux.
- Les animateurs doivent afficher de la fermeté au respect des consignes, qui engagent la sécurité

des enfants, sur la route par exemple.

3. Une sortie doit se dérouler dans un cadre sécurisé :

Les horaires, la destination, les déplacements, le déroulement, doivent être respectés par les encadrants. Si une modification de ces éléments s'impose pendant le déroulement de la sortie, les animateurs doivent en informer le directeur pour qu'il les valide.

Les animateurs sont responsables du groupe même si l'activité est animée par un intervenant. L'animateur peut décider d'arrêter une animation, ou un enfant dans son activité, s'il estime qu'il y a danger. Il se doit de veiller à la sécurité physique et affective des enfants.

4. Une sortie doit faire l'objet d'un débriefing :

les animateurs doivent communiquer les informations à l'ensemble de l'équipe pour évaluer l'organisation de la journée (activité, déplacement, intervenants....), le respect des règles et du groupe, l'état d'esprit des enfants.....

L'ACCUEIL POUR TOUS

L'accueil d'enfants en situation de handicap, dans les temps de loisirs, représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs. Le vivre et l'agir ensemble, l'inclusion de tous les enfants, la rencontre et la mixité des publics constituent des éléments clés des objectifs du projet pédagogique.

Pour répondre et accueillir au mieux les enfants et les familles, l'équipe pédagogique choisit d'œuvrer ainsi :

- Une rencontre avec l'enfant, la famille et la directrice : pour faire connaissance, évaluer les objectifs de chacun, et définir le mode d'accueil (moyens, conditions, relations avec les partenaires éducatifs...)
- Définir le projet d'accueil de l'enfant.
- Une période d'intégration : l'enfant et l'équipe d'animation évoluent ensemble à travers des activités, un rythme de journée.
- Une ré-évaluation du projet d'accueil : faite avec la directrice, la famille et l'animateur référent.
- Un réajustement de l'accueil de l'enfant si nécessaire.
- Des bilans réguliers

L'animateur référent est avant tout un animateur à part entière. Il intervient dans les activités auprès de tous les enfants. Cependant, il est le principal référent pour un ou plusieurs enfants en situation de handicap. Le vivre ensemble et les activités collectives font partie de l'ALSH. L'objectif premier est d'amener l'enfant à vivre un temps partagé avec ses copains. Cependant, parfois il peut être nécessaire de proposer un temps individuel ou adapté à l'enfant. Ainsi, l'animateur référent est présent pour rester vigilant aux besoins particuliers de l'enfant.

INTRUSION

Intrusion d'une personne extérieure

L'équipe doit s'assurer qu'aucune personne extérieure ne s'introduit dans l'enceinte de la structure. Les portes de l'ACM doivent rester fermées.

Si jamais une personne extérieure se présente (personne n'ayant pas l'autorisation de venir chercher des enfants ou autres), merci de l'inviter à sortir. Si la situation se complique, prévenir le directeur.

Aucun enfant ne peut quitter l'ALSH avec un adulte n'ayant pas d'autorisation. Si le cas se présente, **prévenir le directeur dans les plus brefs délais**. Si besoin, mettre les enfants en sécurité avec un autre animateur.

Plan « vigilance renforcée »

Le Finistère reste placé en « vigilance renforcée » pour la sécurité des rassemblements.

Les consignes de sécurité demandées par la préfecture du Finistère sur les grands rassemblements nous obligent à être particulièrement vigilants sur les circulations de personnes et les flux de marchandises.

Par mesures de sécurité :

- Les animateurs et/ou enfants peuvent être fouillés (sac à dos).
- Eviter les regroupements de longue durée sur la voie publique.
- Etre vigilants aux personnes extérieures.
- Se conformer aux règles de sécurité des lieux d'accueil (ex : Aréna, multiplexes, parc d'attraction).
- Eviter de laisser les pique-niques dans des endroits publics accessibles aux personnes extérieures.

Par mesures de sécurité, l'accueil de loisirs est fermé sur les temps d'animation. Nous invitons les familles à contacter la direction (sur les temps d'accueil aux familles ou sur des temps administratifs).

En cas d'attaque terroriste, il est demandé :

a) Si l'attaque est extérieure au site :

- Se mettre à l'abri, se confiner, ne pas se faire voir.

b) Si l'attaque est à l'intérieur de l'alsh :

- S'échapper par les issues de secours dans la mesure du possible.
- Evacuer les enfants au plus vite (si possible vers le jardin + portillon médiathèque).
- Courir et se réfugier dans un commerce ou habitation.
- Si le danger est très proche, se confiner dans les toilettes de l'ALSH.

Plan « incendie »

Si l'alarme incendie se déclenche, faire sortir les enfants dans le calme par la porte d'entrée (si possible) et se rendre sur le carré de pelouse. Chaque animateur s'assurera que son groupe est au complet en faisant l'appel. Le directeur fera le tour de l'espace enfance jeunesse et s'assurera que toutes les personnes ont évacué le bâtiment.

Projet pédagogique spécifique 3-6 ans

L'ACM de Plouénan accueille des enfants âgés de 3 à 6 ans. Il se situe à l'espace Enfance-Jeunesse. L'accueil est ouvert durant toutes les vacances scolaires et le mercredi.

Objectifs :

Nous souhaitons permettre à chaque enfant de vivre pleinement ses vacances à l'ALSH tout en répondant à ses propres besoins. Au-delà des objectifs cités ci-dessus, il nous paraît nécessaire de mettre l'accent sur les besoins particuliers des jeunes enfants à savoir les 3-6 ans.

Besoin d'être reconnu :

L'enfant est une personne à part entière, avec droit au respect, le besoin de sécurité affective et physique.

Besoin de sécurité affective et physique :

La séparation avec sa famille chez le jeune enfant peut être source d'angoisse. Il importe de mettre en place une équipe d'encadrants réguliers, familiarisés avec chaque enfant, pour ainsi faciliter la séparation et créer un environnement où l'enfant peut développer des liens.

Nous nous assurons que l'enfant puisse s'épanouir dans un groupe restreint où sa place est reconnue, les animations adaptées.

L'hygiène et la sécurité physique de l'enfant sont importantes. L'adulte doit être extrêmement vigilant.

Besoin d'autonomie :

Au fil du temps, l'enfant va progressivement développer une autonomie accrue. Le rôle de l'équipe d'encadrement consiste à accompagner l'enfant dans cette démarche en instaurant un environnement où il peut graduellement acquérir des compétences pour se débrouiller seul. Nous insistons sur cette progression lente : il ne s'agit pas de plonger l'enfant dans le « grand bain de l'autonomie ». Pour l'aider, l'enfant peut accéder librement aux toilettes. L'enfant peut sortir et ranger les jeux dans du mobilier adapté. L'enfant peut accéder aux différents espaces.

Besoin d'activité :

C'est en jouant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement. Il s'agit de créer un cadre favorisant les activités riches et variées.

Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant qu'il découvre le monde et les possibilités d'agir sur lui :

- la découverte de son corps et ses possibilités motrices : courir, sauter, grimper, ramper...
- la découverte des autres enfants et autres adultes
- la découverte de l'environnement naturel et humain et les diverses activités que l'on peut y faire

L'imaginaire est un moteur important du développement cognitif du jeune enfant. Le jeu, la lecture, les activités d'expression le favorisent. Pour répondre à ces loisirs, la salle spécifique des 3-6 ans est aménagée de façon à ce que les enfants puissent faire à leur mesure des cabanes, des parcours de gym, se déguiser, ... La grande salle principale permet également aux enfants de passer d'un espace de jeu à un autre.

.Besoin de repos, et temps de sieste :

Chaque enfant présente des rythmes qui lui sont propres, et à cet âge, les besoins de repos et de sommeil revêtent une importance cruciale pour favoriser un développement sain. L'animateur doit anticiper et préparer ce temps afin de préserver le calme et assurer un temps propice à l'enfant.

Au bout 40 minutes, si certains ne dorment pas, ils sont raccompagnés vers la salle de temps calme, ou ils rejoignent les plus grands. Le réveil s'effectue de façon échelonnée de 13h30 à 15h00. Si le groupe reste à l'espace enfance jeunesse, les enfants peuvent dormir jusqu'à 16h

le 30/01/2024

Sandrine LE BRAS

Directrice ACM

